



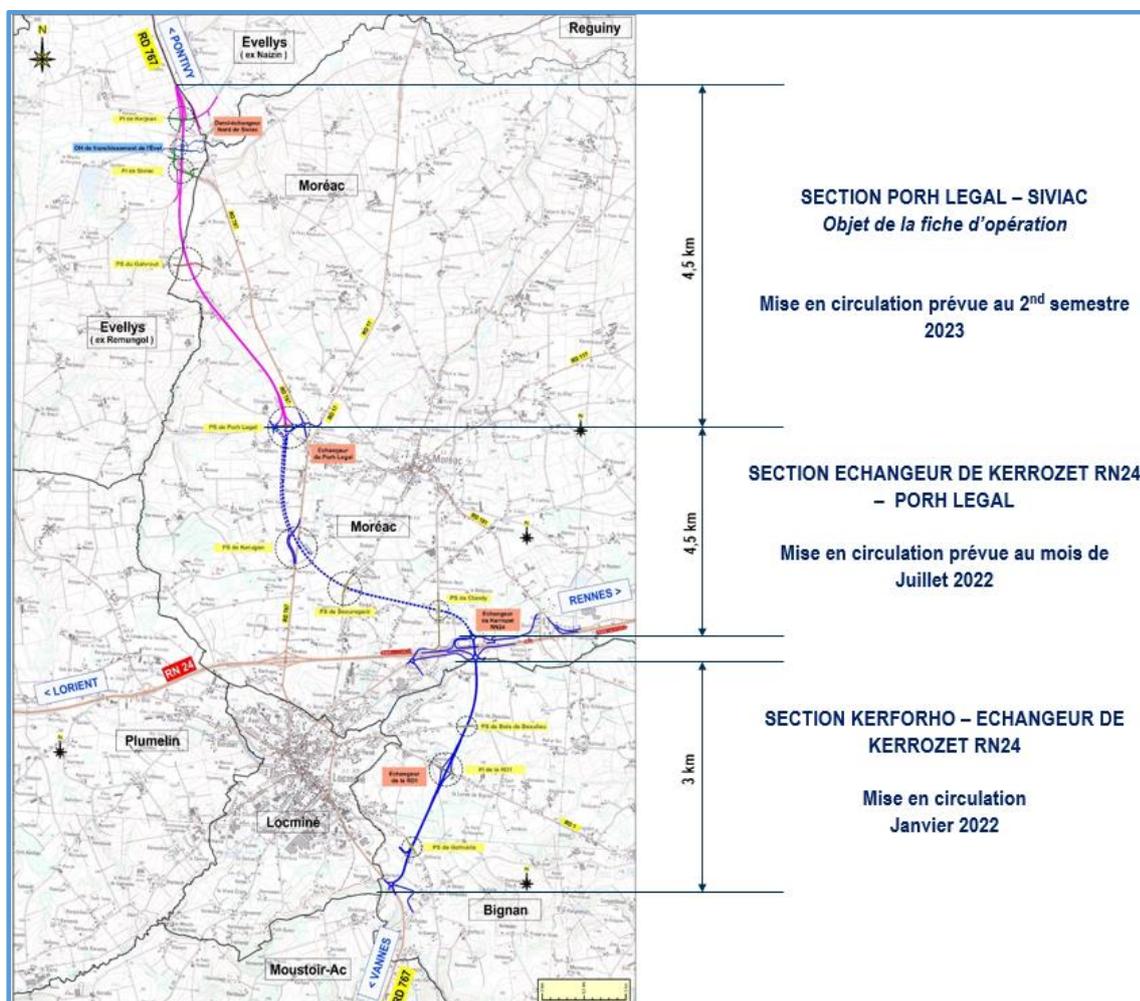
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs ouvrages d'art

Objet de L'opération

Inscrite dans le Plan Routier Départemental Prioritaire, cette section s'intègre dans le cadre de l'aménagement de l'axe Triskell entre Vannes et Saint-Brieuc sur la RD767 et plus particulièrement sur la section Locminé - Siviac.

Les travaux consistent en la réalisation de **4500 ml de 2x2** voies entre les lieux-dits Porh Legal et Siviac sur les communes de MOREAC et EVELLYS.

Plan de situation



Description des travaux

Le marché nécessaire à la construction de cette section a été attribué au groupement d'entreprises **EUROVIA BRETAGNE / LESSARD TP** pour un montant d'environ **10,0 M€ TTC**.

Ces entreprises auront en charge la réalisation des terrassements, de l'assainissement et des chaussées

La durée prévisionnelle des travaux est de **24 mois** à compter du 9 Mai 2022.

Pour la réalisation des travaux et pour se conformer aux différents arrêtés, nous serons accompagnés pour la prise en compte des contraintes environnementales par les bureaux d'études RIVES et AEPE GINKO.

Pour ce qui concerne la prise en compte de la coordination et de la sécurité sur le chantier nous serons accompagnés par l'agence PROJECTIO.

Information et restrictions durant travaux

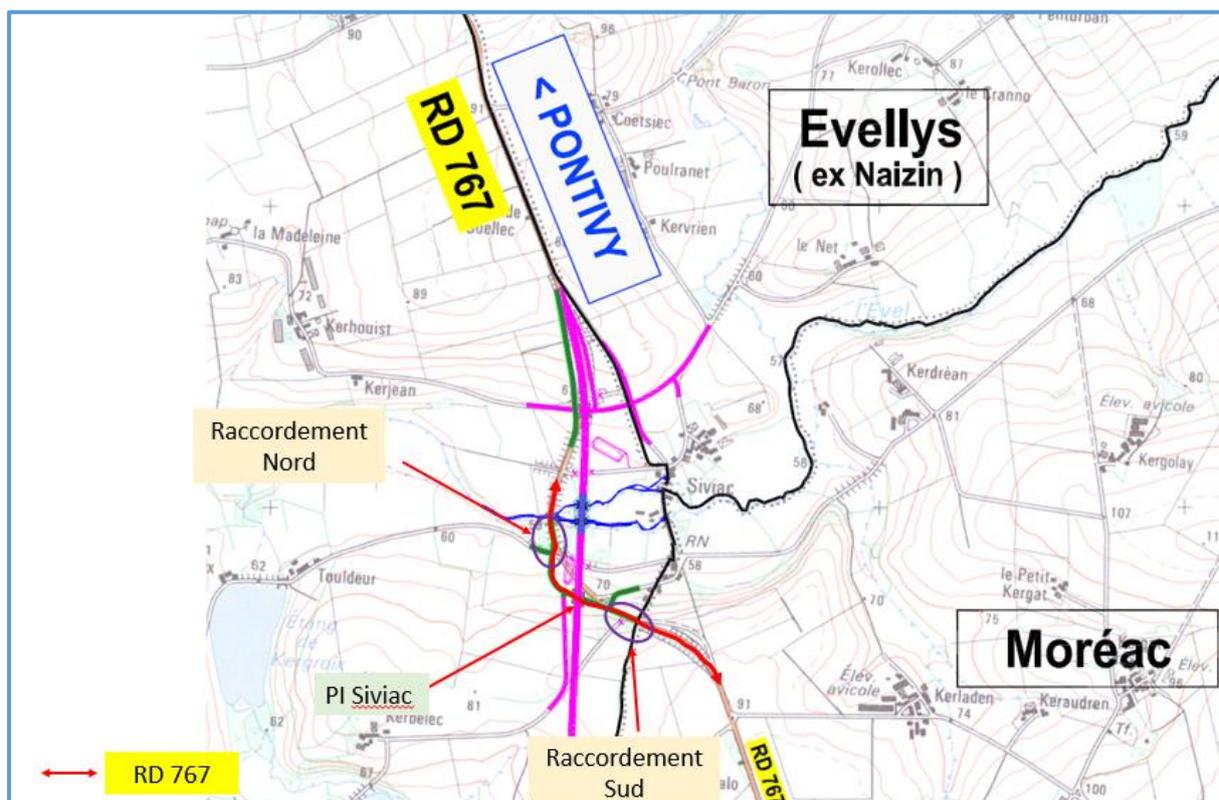
1- Information

➤ Mise en service du PI de Siviac – Objet de la fiche infos travaux

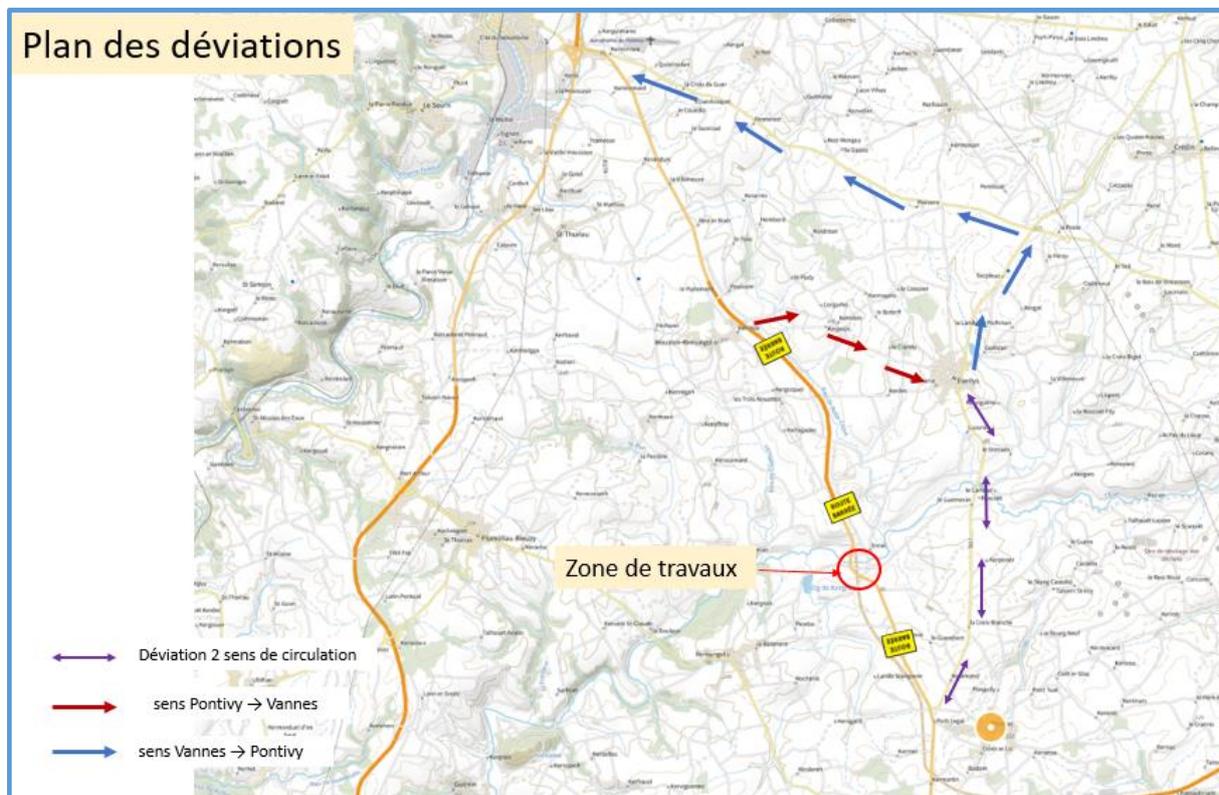
Pour permettre le basculement de la RD767 actuelle sous le PI de Siviac afin de libérer l'emprise de la future RD767 à 2 x 2 voies, il sera nécessaire de réaliser les raccordements Nord et Sud (Voir plan ci-dessous).

Les travaux de terrassement nécessaires vont se dérouler en journée sous circulation par contre les raccordements à la chaussée actuelle en enrobés se feront hors circulation de nuit.

Ces travaux sont programmés les nuits du 30 au 31 août et du 31 août au 01 septembre 2022 sauf intempéries ou évènement exceptionnel venant perturber le bon déroulement du chantier. Auquel cas, les travaux seraient reportés les nuits suivantes



Plan des déviations



Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.